



**CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-SACREMENT
RAPPORT ANNUEL 2013**

**Mon
quartier**

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Table des matières

Mot du Conseil d'administration.....	4
1. Le conseil d'administration.....	5
1.1 Composition au 31 décembre 2013	5
1.2 Fonctionnement.....	5
2. Les principaux dossiers traités	6
2.1 Connaissance du quartier.....	6
A- Faire un bilan du plan directeur de 2001 et voir ce qu'il reste à compléter	6
B- Accentuer la collaboration avec le partenaire qu'est le Cégep Garneau.....	7
C- Actualiser le réseau de bénévoles notamment pour identifier les nouveaux arrivants et leur remettre une trousse de bienvenue.....	7
2.2 Aménagement du territoire.....	8
A- Favoriser un développement en harmonie avec les caractéristiques actuelles du quartier qui encourage la mixité et augmente la présence de ménages et de familles avec de jeunes enfants.....	8
B- Plan de Verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur	8
C- Prendre connaissance et assurer le suivi du plan de mobilité durable	9
D- Poursuivre les réflexions et les actions autour des projets suivants : l'îlot Belvédère, la requalification du Chemin Sainte-Foy, le Coteau Sainte-Geneviève, les petits boisés....	9
2.3 Circulation et stationnement.....	10
A- Participer à toutes les étapes du projet de réalisation de la piste cyclable	10
B - Nouveaux circuits d'autobus (Express 300) dans le quartier Saint-Sacrement	10
2.4 Visibilité et implication du conseil de quartier	11
A- Participation aux Évènements du quartier	11
C- Les Rendez-vous d'Août	12
D- Concours de décorations de Noël en partenariat avec les gens d'affaires	12
E- Suivi du dossier pour le nom du pavillon et l'œuvre d'art au Centre des Loisirs Saint-Sacrement.....	13
3. Les partenariats	13
3.1 Réunions de la Table de concertation des conseils de quartier l'arrondissement de La Cité-Limoilou	13
3.2 Réseautage dans le quartier	14
4. Les états financiers.....	15

Mot du Conseil d'administration

C'est avec plaisir que les membres du CA du conseil de quartier de Saint-Sacrement vous présentent leur Rapport annuel 2013. Ce rapport annuel veut rendre compte des différents travaux réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan d'action 2011-2013 que nous avons révisé en septembre dernier.

Nos objectifs tournent autour de 4 grands thèmes : connaissance et vision du développement du quartier; aménagement du territoire; circulation et stationnement; visibilité et implication du conseil. Ces thèmes seront abordés ci-dessous pour rendre compte de l'avancement des travaux réalisés.

Le conseil désire remercier les citoyens-citoyennes qui se sont déplacés pour participer à ses réunions, aux différentes assemblées et/ou soirées d'information : ils ont contribué par leurs propos à la bonification des solutions envisagées pour soutenir le développement de notre quartier et améliorer la qualité de vie de ses résidents. Nous voulons également remercier ceux et celles qui nous ont sensibilisés aux divers problèmes vécus au sein même du quartier. Cette année, le CA du conseil de quartier a retenu les services de M^{mes} Marilyn Rhéaume, Catherine Blaquièrre et Marie-Joëlle Allard, pour la rédaction de ses procès-verbaux : merci pour leur professionnalisme qui transparait¹ dans les comptes-rendus de nos délibérations. Le CA veut souligner de façon particulière le travail efficace de M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, qui a rendu possible la coordination et le soutien des travaux du conseil. Un dernier remerciement à M. Yvon Bussièrre, conseiller municipal, qui par sa participation régulière aux assemblées, a contribué à l'avancement de nos travaux. Enfin, un clin d'œil à M^{me} Josée Turcotte, M^{me} Marie Auger, M. Julien Domingue et M. Luc Lafontaine, qui ont quitté ou terminé leur mandat du conseil au courant de l'année 2013. Merci pour leur engagement.

¹ Ce texte adopte l'orthographe rectifiée

1. Le conseil d'administration

1.1 Composition au 31 décembre 2013

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Secrétaire
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Fecteau	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice
M. Denis Jean	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M ^{me} Michèle Prince	Administratrice
M. Gérard H Raymond	Administrateur
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm– Saint-Sacrement
-------------------	--

Par ailleurs, M. Luc Lafontaine a siégé au conseil d'administration à titre de président jusqu'en octobre 2013.

Nos remerciements également à mesdames Josée Turcotte et Marie Auger ainsi qu'à monsieur Julien Domingue qui ont terminé leur mandat en avril 2013.

1.2 Fonctionnement

Le conseil d'administration a tenu 11 assemblées régulières en plus de l'assemblée annuelle du 17 avril 2013. Outre ces rencontres régulières, le Service de la culture de la Ville de Québec a présenté aux membres du conseil de quartier Saint-Sacrement la procédure nécessaire à la saisie du comité de toponymie pour la dénomination du centre communautaire. La participation citoyenne s'est aussi manifestée par des présentations de projets tels que le projet de verdissement de la cour du CPE Feu-Vert, également le Réseau Entraide Saint-Sacrement est venu présenter en février 2014 la mission et les objectifs du Réseau. De plus, deux consultations publiques se sont tenues concernant :

1) le projet La Cité Verte le 4 septembre 2013 et 2) le 812, avenue Marguerite-Bourgeoys (Resto-Pub Ryna) le 4 décembre 2013.

La plupart des rencontres se sont déroulées au Pavillon de services du Centre des Loisirs Saint-Sacrement au 1360, boulevard de l'Entente. Rappelons que toutes les séances du conseil de quartier sont publiques. De plus, on retrouve sur le site Internet de la ville de Québec un onglet permettant d'obtenir les différentes informations concernant le fonctionnement du conseil, ainsi que les documents usuels nécessaires à son fonctionnement (ordres du jour, procès-verbaux, mémoires, Plan d'action 2011-2013, etc.). La page Facebook du conseil fournit plusieurs informations à son sujet, ainsi que les différents événements qui se déroulent dans le quartier : Fêtes du quartier, Rendez-vous d'août, etc. Enfin, un avis public est distribué de porte en porte pour informer les citoyens de la tenue des consultations publiques et pour annoncer l'assemblée générale annuelle.

2. Les principaux dossiers traités

2.1 Connaissance du quartier

A- Faire un bilan du plan directeur de 2001 et voir ce qu'il reste à compléter

L'analyse approfondie du plan directeur, réalisée par le groupe de travail au cours l'année 2012-2013, a été exposée au CA du conseil de quartier en juin 2013 et accompagnée de pistes d'action pour un nouveau plan directeur du quartier. Le CA en a pris acte, mais des difficultés de fonctionnement et l'apparition de nouvelles questions à traiter en urgence n'ont pas permis d'y donner suite. Parallèlement, un bilan financier a été fait par la Ville et a permis de dégager un reliquat de sommes non utilisées. Elles ont été affectées, avec l'accord du CA, à la poursuite de la réalisation de la piste cyclable et de l'aménagement du Coteau Ste-Geneviève.

À la suite de son analyse du plan directeur 2001, le groupe de travail a déterminé cinq grands enjeux concernant le développement du quartier et quelques objectifs d'action :

- 1- Le patrimoine végétal : favoriser la prise de conscience par les citoyens du quartier de la richesse du patrimoine naturel qu'il recèle, par la sensibilisation des propriétaires (couvert végétal), la sensibilisation des citoyens (falaise et coteau) et l'extension des espaces verts et de loisirs dans les aménagements
- 2- Le patrimoine bâti : prendre conscience de la richesse du patrimoine bâti du quartier, et du caractère unique de certains éléments à Québec, le mettre en valeur et le faire connaître, maintenir les acquis et protéger ce qui reste, exiger l'harmonisation des développements au bâti existant (volumétrie, hauteur, usage, marge de retrait à déterminer en fonction de la hauteur et du volume des nouveaux projets).
- 3- L'équilibre démographique : travailler sur les données du dernier recensement, suivre le déplacement des populations à l'intérieur du quartier et l'apport extérieur induit par les nouvelles constructions.
- 4- Les déplacements : donner une priorité réelle aux déplacements alternatifs, particulièrement aux TC, stabiliser et modérer la circulation automobile, finir le vélo-boulevard et envisager un aménagement cyclable alternatif au chemin Sainte-Foy

(hors voirie), favoriser la circulation piétonne et la protection des piétons, revoir toute la politique de stationnement dans une étude GLOBALE, valoriser les ruelles.

- 5- Vie économique et culturelle : Prendre le leadership de l'animation culturelle, en partenariat avec les institutions d'enseignement, appuyer les demandes de compléments d'équipement.

B- Accentuer la collaboration avec le partenaire qu'est le Cégep Garneau

Initié de façon méthodique en 2010, le rapprochement entre le CA du conseil de quartier et le Cégep Garneau s'est poursuivi au cours de l'année. Un membre du conseil a assisté à une rencontre d'information (consultation) sur le plan stratégique au mois d'octobre 2014. Autour de la table, il y avait plus d'une trentaine de participants de différents milieux, de la petite entreprise en passant par l'Université Laval (faculté des sciences infirmières), l'école de police de Nicolet, différents organismes communautaires, etc. L'objectif était d'obtenir la perception du collège Garneau par ses différents partenaires. La discussion a porté en grande partie sur la formation des étudiants et les besoins en lien avec le marché de travail. Brièvement, l'apport du cégep à son milieu de vie a été abordé. Ils sont cependant très présents au Réseau entraide Saint-Sacrement.

M. Mario Roy, directeur du service Vie étudiante et vie communautaire du Cégep Garneau, a invité le président du conseil de quartier à devenir membre du conseil d'administration des affaires étudiantes pour l'année scolaire 2012-13. Chaque année, ce conseil d'administration invite des partenaires extérieurs au cégep dans le but de participer aux différentes problématiques qui leur sont propres. L'ancien président a assisté à deux rencontres portant, entre autres, sur le rôle d'un conseil de quartier. De plus, deux de nos membres du conseil de quartier ont également échangé sur les différents partenariats possibles entre le cégep et la communauté.

Cet échange se poursuivra pour la prochaine année et le conseil de quartier a toujours à cœur ce rapprochement avec ce joueur important de notre quartier.

C- Actualiser le réseau de bénévoles notamment pour identifier les nouveaux arrivants et leur remettre une trousse de bienvenue

Depuis plusieurs années, le conseil de quartier avait cet objectif dans son plan d'action. De nombreux petits efforts ont été pris par les membres du conseil et particulièrement par M. Roger Boileau, ancien membre du conseil, afin de créer et maintenir des liens avec les organisations du quartier. Cependant, il était devenu évident qu'avec déjà plusieurs mandats dans le quartier et le fait que ses membres sont bénévoles, il fallait que ce dossier soit pris en charge par le milieu.

Il y a eu une prise en charge du milieu depuis un peu plus d'un an. C'est ainsi que, sous la direction de la YWCA et du Centre des loisirs Saint-Sacrement, il y a eu la création du Réseau Entraide Saint-Sacrement. Ce réseau regroupe l'ensemble des organisations du quartier qu'elles soient communautaires, scolaires, municipales, institutionnelles ou à but lucratif.

Pendant cette première année, les objectifs du réseau étaient :

- Établir un premier contact avec des intervenants qui travaillent en parallèle, sans concertation.
- Consolider les liens entre les organismes qui collaborent déjà ensemble et créer

- des moments d'échanges favorisant le tissage de nouveau lien et partenariat.
- Positionner les organismes proactifs du quartier comme étant des références et inciter à les tenir au courant des actions prises dans le quartier. (Caisse Desjardins, CLSS, YWCA, conseil de quartier et AGASS)
- Créer une liste des organisations du milieu
- Réaliser des petits états généraux pour identifier les priorités des organisations du milieu.
- Mettre en place des sous-comités afin de faire avancer certains projets.

En 2013, deux comités se sont formés :

- Un comité sur le transport pour les personnes à mobilité réduite
- Un comité de bénévolat visant le recrutement et les échanges de bénévoles dans le quartier.

Le conseil de quartier est heureux de cette prise en charge du milieu et de voir des avancements réels dans la mobilisation des organisations du milieu et le développement du bénévolat.

2.2 Aménagement du territoire

A- Favoriser un développement en harmonie avec les caractéristiques actuelles du quartier qui encourage la mixité et augmente la présence de ménages et de familles avec de jeunes enfants

Le conseil de quartier a créé un groupe de travail qui s'est intéressé au plan directeur adopté par la Ville en 2001. Ce document a été lu et analysé par les trois membres du groupe. L'analyse de la situation qui y est développée a besoin d'être actualisée (tout un secteur du quartier, entre autres, n'est pas pris en compte). Elle met toutefois en évidence les principales caractéristiques de notre quartier et conduit le groupe de travail à exprimer plusieurs préoccupations. Celles-ci concernent :

Le patrimoine bâti auquel on doit rester attentif;

Le couvert végétal d'arbres matures et constitutifs de la personnalité du quartier;

L'urgence de l'aménagement du coteau Sainte-Geneviève;

La préservation du riche écosystème de la falaise;

Le déséquilibre démographique;

La densification, semble-t-il, peu régulée, d'un quartier déjà jugé « assez dense » en 2001;

La maîtrise de la circulation automobile;

Le développement des transports alternatifs et actifs et le maintien de la vitalité économique.

Les conclusions de l'analyse ont été présentées en juin 2013.

B- Plan de Verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

Le plan d'affaires de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou 2012-2015 a fait l'objet d'une prise d'acte par le comité exécutif de la ville et le conseil d'Arrondissement à l'hiver 2012-2013. L'un des objectifs prioritaires consiste à documenter et à se doter d'un

plan de verdissage et de lutte contre les îlots de chaleur à l'échelle de l'arrondissement en concertation avec les services municipaux. Le conseil de quartier a assigné un membre pour suivre le projet de près.

Un premier atelier de travail et rencontre d'échange a eu lieu le 27 mai 2013 et visait à un échange entre les différents acteurs sur les orientations et les actions prioritaires à prendre dans le plan de la Ville de Québec. Suite à cette rencontre, un autre atelier de travail a eu lieu le 28 novembre 2013 au club social Victoria sur la rue Cardinal-Maurice-Roy à Québec, et visait à proposer aux autorités la mise en place d'un programme structuré, intégrant l'ensemble des acteurs du milieu.

De ces rencontres, un programme structuré a été mis sur place, avec des pistes d'actions qui ont été priorisées par la Ville.

Le conseil de quartier encourage cette initiative de la ville et suivra la suite de ce plan de verdissage, tout en analysant les projets possibles pour le quartier. Cela fait partie du plan d'action du conseil de quartier Saint-Sacrement, qui sera présenté en mai 2014 à tous les membres.

C- Prendre connaissance et assurer le suivi du plan de mobilité durable

À titre de conseil de quartier, nous nous inspirons du Plan de mobilité durable dont s'est dotée la Ville de Québec en novembre 2011 pour le traitement des requêtes citoyennes de notre quartier. En effet, ce plan constitue, outre un projet à long terme de transports, un véritable outil en matière d'aménagement et de développement de la ville. C'est également ce plan qui nous sert de référence dans le suivi du dossier du corridor cyclable.

Les requêtes des citoyens sont liées en grande majorité à la densification de notre territoire (harmonisation au bâti existant, coupe d'arbres, demandes de dérogations) et à des problématiques de circulation et de sécurité des piétons.

L'année 2013 a par ailleurs été une année de suivi de l'évolution des grands dossiers de l'année 2012, soit entre autres, le projet de la Cité verte, le projet des Allées de Bellevue, le projet du Gibraltar et le projet de piste cyclable sur l'axe Père-Marquette. Également, le conseil a effectué le suivi de plaintes citoyennes dès l'automne 2013 sur les nouveaux circuits 300 du RTC.

D- Poursuivre les réflexions et les actions autour des projets suivants : l'îlot Belvédère, la requalification du Chemin Sainte-Foy, le Coteau Sainte-Geneviève, les petits boisés.

Seul le projet de « requalification de l'îlot Belvédère » a été mis de l'avant parmi les projets mentionnés ci-dessus. Une rencontre organisée par la Ville et réunissant les trois conseils de quartier concernés par l'intersection des axes Belvédère et René-Lévesque, les intervenants de la Ville, ainsi que la firme d'architectes Bélanger-Beauchemin-Morency mandatée par la Ville pour produire l'étude de requalification, s'est tenue le 23 avril 2012 au parc des Saint-Martyrs. Quatre membres du conseil de quartier étaient présents à cette rencontre pour faire valoir la nécessité d'améliorer les offres de service de ce secteur, pôle important de transport en commun. Les thèmes abordés lors de la rencontre étaient : la densification, la circulation/sécurité/mobilité, les espaces verts, l'offre de services et le patrimoine. Un compte rendu de la rencontre a été rédigé pour les besoins de l'étude. Ce projet a été suivi en 2013; cependant, l'étude architecturale et urbanistique qui a été présentée aux élus municipaux au mois de mars 2013 et qui devrait

être présentée aux membres des conseils de quartier respectifs au cours de l'année 2013 a été reportée à trois reprises.

Le conseil de quartier suivra de près cette initiative de la Ville, car ce projet a interpellé plusieurs citoyens pour qui cette intersection névralgique représente un secteur à potentiel commercial non négligeable pour des commerces de proximité, et pouvant être amélioré côté aménagement urbain, verdissement, et meilleure gestion de la circulation. Le conseil de quartier encourage cette initiative de la ville et suivra la suite de près dans la prochaine année. Ce dossier fait aussi partie du plan d'action du conseil de quartier Saint-Sacrement, qui sera présenté en mai 2014 à tous les membres.

2.3 Circulation et stationnement

A- Participer à toutes les étapes du projet de réalisation de la piste cyclable

Les travaux pour la réalisation de la voie cyclable qui doit être aménagée sur la rue Père-Marquette sont allés bon train au cours de l'année 2013. Ces travaux ont inclus l'aménagement des terre-pleins des rues Cardinal-Bégin et Louis-Fréchette, l'aménagement de la rue Raymond Casgrain entre la rue Joffre et Louis-Fréchette, ainsi que la signalisation et l'aménagement en face de l'école primaire Institut St-Joseph coin Joffre et Père-Marquette. Également ont eu lieu l'aménagement de la traverse de la piste de la rue Eymard vers le parc Bellevue et le réaménagement du parc Bellevue. Tous ces aménagements ont tenu compte des propositions des citoyens du quartier Saint-Sacrement.

Les rencontres de suivi du comité vélo-boulevard ont eu lieu à une fréquence moins élevée, soit une rencontre au total pour l'année 2013. La Ville, favorable aux requêtes du CA du conseil de quartier, a apporté des améliorations au fonctionnement du comité de suivi, devenu plus interactif, et a proposé des solutions techniques aux membres du comité pour pallier les problèmes posés par la résolution CA-12-51.

Le conseil de quartier espère que ce projet intéressant se termine en beauté, et soit un succès pour tous les citoyens pouvant en bénéficier au cours de la prochaine année.

B - Nouveaux circuits d'autobus (Express 300) dans le quartier Saint-Sacrement

Depuis le 19 août dernier, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a mis en place ses nouveaux circuits eXpress 300. Ces circuits ont pour objectif de faciliter le transport des usagers venant de la couronne nord de Québec pour avoir accès à Sainte-Foy. Ces autobus rejoignent l'Université Laval en utilisant les voies d'accès prioritaires de l'autoroute Robert Bourassa et desservent aussi d'autres institutions d'enseignement par la suite. Un objectif principal de cette démarche découle d'une demande de mieux desservir la clientèle du Cégep Garneau.

Le 4 septembre 2013, plusieurs citoyens se sont présentés à l'assemblée du conseil de quartier Saint-Sacrement pour exposer leurs désagréments et exprimer leurs doléances par rapport à la situation causée dans le quartier par les eXpress 300 et les parcours 93, 94 et 95. Après plusieurs mois de requêtes citoyennes auprès de la Ville de Québec et du RTC, ainsi que de lettres du conseil de quartier pour inciter une meilleure communication entre différentes parties, le RTC a convoqué une rencontre publique d'information et d'échanges le 12 mars 2014 destinée à tous les citoyens du secteur concerné. Tous les élus de l'arrondissement Cité-Limoilou étaient présents ainsi que les représentants de la Ville de Québec. Le comité citoyen du quartier a également pris la parole pour faire une

présentation sur les désagréments vécus quotidiennement et pour proposer des pistes de solutions. Le président du RTC, M. Normand, a accepté de revenir rencontrer les citoyens lorsque l'analyse de cette problématique sera terminée pour avoir l'aval des citoyens du quartier concernant cette problématique.

Le conseil de quartier entend donc suivre ce dossier de près pour la prochaine année, et espère pouvoir contribuer à une meilleure communication entre les différents intervenants que sont les citoyens, les autorités et les institutions concernées.

2.4 Visibilité et implication du conseil de quartier

A- Participation aux Évènements du quartier

Contexte historique : Le programme d'animation de quartier est issu d'une consultation publique qui a eu lieu en 1999 où il était ressorti qu'il manquait d'évènements à caractère libre et non structuré, amenant les gens du quartier à sortir, se divertir et fraterniser entre eux.

À l'origine, les membres du conseil de quartier Saint-Sacrement se sont impliqués bénévolement dans l'organisation de quelques concerts à l'été 1999 et 2000 et un concert de Noël. Au même moment, le Centre des loisirs Saint-Sacrement s'est impliqué dans l'organisation de films en plein air à l'été 2000. C'est ainsi qu'une association positive entre les deux organisations a eu lieu au début des années 2000 visant à offrir de l'animation urbaine dans le quartier Saint-Sacrement. Au fil du temps, le Centre des Loisirs Saint-Sacrement a pris la direction du programme d'animation. Le conseil est évidemment très fier d'avoir collaboré au lancement de ce programme et de cette prise en charge par le milieu qui assure la pérennité de celui-ci.

L'animation de quartier en 2013 : Saint-Sacrement est l'un des quartiers de Québec où l'animation urbaine est des plus présentes annuellement. Ces évènements sont offerts généralement gratuitement à la population.

Voici le portrait des activités de 2013 :

- Février : Fête d'hiver au parc Saint-Sacrement (plus de 1000 participants)
- Mai : Party hot dog au parc Saint-Sacrement (plus de 300 personnes)
- Juin : Fête du printemps sur le chemin Ste-Foy avec l'Association des Gens d'Affaires (plus de 1500 personnes)
- Juillet : Samedi de la famille au parc Saint-Sacrement (200 personnes)
- Août : Rendez-vous d'Août au parc Saint-Sacrement (plus de 1000 participants)
- Septembre : Fête des récoltes sur le chemin Ste-Foy avec l'Association des Gens d'Affaires (plus de 1500 personnes)
- Octobre : Halloween au Centre des loisirs Saint-Sacrement (plus de 600 personnes)
- Décembre : Concert de Noël à l'Église Saint-Sacrement (plus de 600 personnes)

Comme par les années passées, le conseil de quartier a tenu à être présent et a parfois aménagé un kiosque et distribué divers dépliants d'information lors de certains évènements du quartier.

C- Les Rendez-vous d’Août

En lien avec l’implication historique du conseil de quartier dans le développement de l’animation de quartier, l’évènement « Les Rendez-vous d’Août » s’est tenu pour une deuxième année consécutive, avec succès. Ce nouvel évènement visant principalement la clientèle des retraités qui est grandement présente dans le quartier.

Le conseil de quartier a collaboré à la mise en œuvre du projet Rendez-vous d’Août et Zone mieux vivre du Centre des loisirs Saint-Sacrement et la création d’un tournoi de pétanques. Plusieurs membres du conseil d’administration ont participé à l’évènement à titre de bénévoles. Évidemment, tout comme les autres évènements d’animation de quartier, la poursuite de cet évènement est souhaitable pour les années à venir et le conseil est satisfait de la tournure de cet évènement qui a été bien apprécié des citoyens du quartier.

D- Concours de décorations de Noël en partenariat avec les gens d’affaires

Pour une troisième année consécutive, le conseil de quartier a organisé le concours de décoration de Noël « Faites briller votre quartier ». Ce concours encourage les résidents du quartier à décorer les édifices et à mettre de la vie dans le quartier. Comme l’an passé, les foyers du quartier ont été informés de ce concours par une publicité envoyée par la poste. On invitait les citoyens à participer sous trois catégories différentes : habitation unifamiliale, balcon d’édifice à logements multiples et section de rue la mieux décorée. Le jury, formé de trois membres du CA du conseil de quartier, a sélectionné les gagnants en sillonnant le quartier Saint-Sacrement en entier.

Les gagnants de l’édition 2013 du concours de décoration de Noël sont des citoyens des rues Repentigny, Calixa-Lavallée et le chemin Sainte-Foy. La rue la mieux décorée a été décernée à la rue Gérard-Morisset. Cinq maison et balcons ont été sélectionnés sur cette même rue et ont reçu des chèques cadeaux de différents commerçants du quartier. Le conseil de quartier tient donc à féliciter les gagnants de cette troisième édition : madame Caroline Blais et monsieur Benoît Champoux, monsieur Marc Del Vecchio, madame Réjeanne Lamarre, monsieur Sébastien Labonté, monsieur Jean-Pierre Gauvreau, madame Françoise Landry, monsieur Donald Talbot, madame Julianna Juhasz et madame Jocelyne Robitaille. Le conseil de quartier souligne et remercie les fidèles et précieux commanditaires qui ont rendu cette activité possible : La Girolle, Le Bourbon Café, La Quincaillerie Saint-Sacrement, la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm, la Pharmacie Thiffault et Boivin et la YWCA Québec.

La fête des voisins qui devait être organisée sur la section de la rue gagnant de l’an passé n’a pu être possible à l’été 2013 à cause de la mauvaise température. Les citoyens de cette rue auront la chance de profiter de cette belle fête à l’été 2014 puisque la fête sera reportée.

Les membres du CA du conseil de quartier de Saint-Sacrement sont heureux de la participation des citoyens à cette activité et tiennent à remercier tous les citoyens de leur fidèle participation aux activités du conseil de quartier.

E- Suivi du dossier pour le nom du pavillon et l'œuvre d'art au Centre des Loisirs Saint-Sacrement

Un exposé a été fait en janvier 2014 au conseil de quartier sur la procédure nécessaire à la saisie du comité de toponymie. Il est en effet indispensable que les bâtiments du centre de loisirs aient un nom pour qu'une signalétique puisse être mise en place. Toutefois, une fois les propositions faites, le choix est assez rapide (entre 2 et 3 mois pour l'ensemble de la procédure). La CA a donc décidé de faire ces propositions au cours de l'automne 2014 de telle sorte que la dénomination des bâtiments coïncide avec la fin des festivités du 50e anniversaire du centre et l'inauguration de l'œuvre d'art en avril 2015.

Le dossier de l'œuvre d'art a connu plusieurs rebondissements au cours de l'année écoulée. À la suite de plusieurs démarches auprès des services de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, un engagement conséquent de la ville a été obtenu, tant en subvention (dans le cadre de la convention de développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture) qu'en services (organisation et suivi du concours, suivi et installation de l'œuvre d'art). Par contre, la Caisse Desjardins du plateau Montcalm a refusé de s'engager dans le financement de l'œuvre. Dès lors, le projet a connu un certain retard, mais l'engagement fort des trois partenaires a permis sa poursuite. Le Centre des Loisirs a décidé d'une avance sur ses fonds propres, permettant ainsi que le concours d'art public puisse être lancé. Un comité de pilotage comprenant la Ville, le conseil de quartier et le centre de loisirs a été créé. Il a permis l'élaboration conjointe d'un texte de concours d'art public, publié courant mars, et la création de deux comités locaux : un comité opérationnel de financement de quatre personnes, pour coordonner les opérations de financement restantes, et un comité d'animation qui a élaboré un plan d'action permettant de mobiliser l'ensemble du quartier autour du projet. Notre œuvre d'art innovera puisque, pour la première fois à Québec, les citoyens du quartier participeront au choix de l'œuvre.

3. Les partenariats

3.1 Réunions de la Table de concertation des conseils de quartier l'arrondissement de La Cité-Limoilou

La Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou est composée des présidents des neuf conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou. Cette table informelle a été créée afin d'échanger sur les enjeux qui préoccupent collectivement les conseils de quartier et qui peuvent donner lieu à une action concertée. Les décisions prises à cette table et nécessitant l'adoption d'une résolution en bonne et due forme sont soumises à chacun des conseils d'administration pour délibérations et approbation.

Il y a eu 2 réunions de la Table de concertation des conseils de quartier en 2013-2014. La première rencontre a eu lieu le 17 juin 2013 et avait été organisée par le conseil de quartier Saint-Sauveur. Cette première rencontre a permis aux membres des différents conseils de quartier de La Cité Limoilou de discuter de leurs enjeux et problématiques respectifs. Par exemple, pour la majorité des conseils de quartier, il apparaît que leur Plan directeur est désuet et qu'il y a un besoin urgent de le renouveler pour assurer un développement harmonieux et durable de la ville. Les autres sujets discutés comprenaient l'avenir des conseils de quartier, la neutralité politique des conseils de quartier mais

l'impact parfois négatif que cela peut exercer, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les dossiers où il y a eu conflits entre les commerçants et les citoyens (vision différente observée).

Une autre rencontre a eu lieu le 12 février 2014 dans le quartier St-Roch, les problématiques soulevées de notre conseil sont celles discutées dans ce bilan, soit les nouveaux parcours 300 du RTC et l'accès au cégep Garneau dans les rues résidentielles, la requalification de l'îlot Belvédère, la question du site MonMontcalm.com, la mise à jour du Plan directeur, la poursuite de l'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève.

Trois extraits communs pour tous les conseils de quartier :

- 1- Un questionnement quant à la place que la Ville et le gouvernement sont prêts à réserver à la participation citoyenne et aux conseils de quartier suite à la réforme des conseils de quartier et dans le cadre de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (droit au référendum, PPU et zones franches). Les membres ont convenu d'interroger chacun leur élu.
- 2- Proposition d'une augmentation de nos frais de fonctionnement.
- 3- Mise à jour nécessaire des plans directeurs. Les conseils ont convenu de demander une mise à jour de ces plans à la ville, en insistant sur leur désir de participation à l'élaboration.

3.2 Réseautage dans le quartier

Plusieurs organismes communautaires ont pignon sur rue dans le quartier Saint-Sacrement. Malheureusement, le peu de concertation entre ces organismes n'optimise pas les forces de chacun afin de bonifier l'offre de service aux citoyens du quartier.

C'est en 2012 que quelques organismes du quartier ont décidé de former une table de concertation des organismes du quartier Saint-Sacrement. C'est dans cette optique que des membres du conseil ont été mandatés pour contribuer à la mise sur pied de ce réseau de collaboration et de partenariat, qui s'appelle maintenant Réseau Entraide Saint-Sacrement. Les partenaires du réseau proviennent de plusieurs secteurs : les institutions scolaires, les entreprises, les centres communautaires, les centres d'hébergement, les regroupements d'aînés, les chorales, le conseil de quartier, le conseiller municipal, les députés, l'association des gens d'affaires. Le but ultime est de répondre aux besoins du milieu et de développer le quartier Saint-Sacrement.

Deux fois par année, le Réseau Entraide Saint-Sacrement invite les différents partenaires du quartier à se rencontrer pour simplement réseauter et discuter ensemble des problématiques et des opportunités de collaboration dans le quartier.

Le conseil de quartier encourage activement cette initiative d'organismes communautaires afin que l'entraide dans le quartier soit mise de l'avant et que les doublons de services soient évités.

4. Les états financiers

Annexe 1

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	3 005	724
Passif et actif net		
Actif net		
Créditeurs	1 465	(104)
Subvention reportée	463	274
	1 927	170
Non affecté	1 078	554
	3 005	724

Au nom du conseil de quartier de Saint-Sacrement :

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	1 500	0
Projet	3 962	2 715
Autre	100	200
	<u>5 562</u>	<u>2 915</u>
Charges		
Fonctionnement	1 268	516
Projets	3 770	2 788
	<u>5 038</u>	<u>3 304</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	524	(389)
Actif net non affecté au début de l'exercice	554	943
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1 078²</u>	<u>554</u>

² De cette somme, le montant résiduel non affecté du budget de fonctionnement s'élève à 232\$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2013

Note 1. Statut et nature des activités

L'Inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 13 avril 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de **Le conseil de quartier de Saint-Sacrement**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.